



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/08/2021

DÉCISION DE MISE SOUS INSTANCE DE CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR UNE DURÉE D'UN AN DE L'ORGUE VERSCHNEIDER DE L'ÉGLISE DE VILLERS-EN-HAYE (MEURTHE-ET-MOSELLE)

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, a décidé de placer sous le régime de l'instance de classement au titre des monuments historiques l'orgue de l'église Saint-Mansuy de Villers-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), menacé à brève échéance par des travaux qui nuiraient de manière irréversible à son intérêt historique et patrimonial.

Alertée par des organistes et spécialistes du patrimoine instrumental de la région des risques encourus par cet orgue, la ministre de la Culture a décidé, par cette instance de classement, de lui conférer tous les effets du classement au titre des monuments historiques pendant une durée d'un an. Ce délai permettra de surseoir aux travaux envisagés tout en engageant les services de l'État et la collectivité territoriale propriétaire à mener une réflexion sur la valorisation et la protection de cet instrument exceptionnel.

Attribué aux frères Verschneider, facteurs d'orgues à Puttelange (57), cet instrument remarquable est daté de 1840-1845. Originellement construit pour la commune voisine de Regniéville-en-Haye, il a été transféré en 1896 à Villers-en-Haye, évitant ainsi les destructions de la Première Guerre mondiale. Représentatif d'une tradition de facture d'orgues ancrée dans la région au XIX^e siècle, cet instrument jusqu'ici préservé, dont la tuyauterie a été restaurée en 2006 avec le même soin que si l'orgue avait été protégé au titre des monuments historiques, fait figure d'exception dans le patrimoine des orgues des villages de Meurthe-et-Moselle.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr